

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : « Sensibilisation à la Prévention des Risques Psychosociaux »

Comprendre, identifier, prévenir les RPS

NIVEAU : Initial

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Deux journées de formation, soit 14 heures.

LIEU : Sur site ou Dans nos locaux

PUBLIC : Le personnel ambassadeur de la prévention des RPS

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

PRE-REQUIS : Aucun

INTERVENANTE : Psychologue du travail et formatrice sur les risques psychosociaux.

LA VISEE DE LA FORMATION :

La question des RPS n'est pas une question de mode. Elle résulte des évolutions profondes du travail et des organisations des dernières décennies.

Ces évolutions se concrétisent par un décalage grandissant entre les exigences de l'entreprise et celles des salariés en termes de possibilités d'engagement, de valeur portée au travail et à sa qualité, de besoins d'autonomie, de parcours, de soutien social, d'équilibre vie professionnelle/vie personnelle...

Il faut donc regarder le travail non pas d'abord comme une « activité à risque » ou comme un lieu de « souffrance », mais comme une opportunité de construction de l'identité, de développement de compétences et de relations sociales.

On peut ensuite mettre en valeur, à partir de situations précises de travail, ce qui empêche ou favorise la réalisation d'un travail de qualité dans lequel on se reconnaît, le décalage d'exigences entre l'entreprise et les salariés. Cela permet une analyse approfondie des contextes en difficulté, un dialogue constructif entre acteurs concernés et ouvre des possibilités de développer des pistes de solutions efficaces tant du point de vue de la santé que de la performance des organisations.

Le volontariat des participants et la confidentialité des échanges s'avèrent être deux conditions indispensables au bon fonctionnement de ce type de formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets

Enumérer les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS

Identifier les RPS comme un risque professionnel

Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS

CONTENU DE LA FORMATION :

- Appréhender la réalité complexe et multiple des risques psychosociaux et leurs impacts pour l'individu, les groupes et les organisations.
- Accompagner l'entreprise dans la prévention des risques psychosociaux liés aux situations de travail.

Résultats attendus

A l'issue de la formation, être capable :

- **Identifier** les RPS comme risque professionnel
- De **repérer** des situations critiques du point de vue de ces risques
- **Connaître** les causes à l'origine des RPS
- **Repérer** les mesures de prévention primaire
- **Elaborer** un plan d'action réaliste et réalisable
- **D'agir sur la prévention des RPS**

CONTENU DE LA FORMATION :

1^{ère} journée :

- Risques psychosociaux : Comment les définir et les différencier
- Repérer les facteurs de RPS dans l'environnement de travail et leurs effets, leurs conséquences sur la santé
- Connaître les impacts des différents risques psychosociaux sur le bien-être et la performance (Quels sont les effets sur la santé physique et mentale des salariés et les répercussions sur le travail)
- Repérer et différencier les différents types de prévention, leurs avantages et leurs limites
- Mettre en place des outils efficaces pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles
 - Développer les compétences et les aptitudes au sein de son équipe : accueil, formation habilitation, ...
 - Enrichir les méthodes de travail et faire évoluer les consignes de prévention.
 - Coordonner le contrôle de l'environnement de travail : inspection, visite, ...
 - Mettre en place les indicateurs adéquats.

2^{ème} journée :

Notions juridiques

- Vos responsabilités et celles de l'employeur en matière de risques psychosociaux
 - Les obligations liées au Plan d'urgence sur le stress du Ministère du travail
 - Cas de jurisprudences
 - Dans quels cas la responsabilité du manager peut-elle être engagée
- Etude de cas sur une situation problème pour identifier les facteurs de risques et choisir les actions de prévention les plus efficaces au regard des objectifs de l'entreprise et du contexte
- Construction commune d'un modèle d'analyse de situations de travail

METHODES PEDAGOGIQUES :

La pédagogie est active et interactive. Utilisation des méthodes démonstrative, heuristique et applicative.
Alternance d'apports théoriques et de mise en pratique, avec deux points forts :

- Etude de cas sur une situation problème pour identifier les facteurs de risques et choisir les actions de prévention les plus efficaces au regard des objectifs de l'entreprise et du contexte
- Construction commune d'un modèle d'analyse de situations de travail

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique par un test d'évaluation d'après une vidéo de l'INRS « Situation de problèmes racontés par assistante de direction ». Analyse d'une situation de travail afin de trouver les pistes et les actes de prévention.

Visualisation du film – Distribution d'une grille de réponses – correction et remise d'un corrigé type.

Évaluation de satisfaction « à froid » : opinion des stagiaires un mois après la formation.

Sanction du stage : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.